



# Conseil Municipal

## Séance du 31 janvier 2017

Présents : MM. MICHEL Isabelle, DANY Stéphane, MALEINGE Jacques, MAUGE Didier, NIZAN Jean-Claude, VAILLANT Gilberte et VILLEFEU Christophe.

Absents : BERTHET Michel, DEFONTAINE Gilles et GISLAIS Mickaël.

M DANY Stéphane a été élu secrétaire de séance.

## Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au sein de la CLECT

Madame le Maire explique que suite à la création de la nouvelle Communauté de Communes le conseil municipal est invité à désigner de nouveau un conseiller municipal - et un seul - pour représenter la commune au sein de la CLECT.

Elle rappelle également la délibération en date du 20/12/2016 dont l'objet était l'approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCVOL réunie le 7 novembre 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Isabelle MICHEL, membre de la CLECT et confirme la délibération du 20/12/2016 qui approuvait et validait le rapport de la CLECT.

## Appel d'offres "Aménagement d'un local associatif et d'un logement social"

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 20 décembre 2016 pour procéder à l'ouverture des plis. Après étude des offres reçues, la commission a retenue :

• Lot n°1	Gros Œuvre	SARL BENOIT Maçonnerie	38 810,40 € HT
• Lot n°1Bis	Gros Œuvre	SARL DANILO Guy	2 111,04 € HT
• Lot n°2	Charpente	SARL DANILO Guy	2 257,07 € HT
• Lot n°3	Couverture	POLAIR	4 270,00 € HT
• Lot n°4	Menuiserie	SARL DANILO Guy	14 164,14 € HT
• Lot n°5Bis	Plâtrerie	SASU RAULT Maurice	12 848,27 € HT
• Lot n°6	Revêtements	SARL LE BEL Associés	9 815,39 € HT
• Lot n°7	Electricité	OPTI ELEC	15 870,00 € HT
• Lot n°8	Plomberie	SARL MAHE Jean	4 662,80 € HT
• Lot n°8	Peinture	SARL COLOR TECH	5 608,44 € HT
		TOTAL	110 417,55 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, valide le choix de la Commission d'Appel d'Offres et autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au marché et pièces s'y rattachant nécessaires à l'exécution des travaux.

## COTISATIONS - SUBVENTIONS 2017

• Association des St Laurent de France	149,20 €
• ADMR	559,50 €
• Banque Alimentaire (cotisation)	70,00 €
• Banque Alimentaire	100,00 €
• O.G.E.C St Julien (participation 10%/élève du coût du voyage scolaire)	487,70 €
• A.D.A.P.E.I Redon	30,00 €
• Pupilles des Sapeurs Pompiers	30,00 €
• Eau & Rivières	30,00 €
• Donneurs de Sang	30,00 €
• Secours Catholique	30,00 €
• Croix Rouge	30,00 €
• Solidarité Paysans	30,00 €
• Solidarité-Meubles Emmaüs	30,00 €